



Remise des diplômes du DNB - session 2020

publié le 16/10/2020

Le contexte sanitaire ne nous permet pas d'organiser la cérémonie de remise des diplômes cette année.

Les élèves sont donc invités à venir retirer leur diplôme au secrétariat du collège, entre le 2 novembre et le 18 décembre 2020.

Pour les candidats ne pouvant se déplacer, ils feront une demande écrite, signée de leur main, dans laquelle ils mentionneront leur nom, leurs prénoms, leur date et lieu de naissance, la série dans laquelle ils ont subi leurs épreuves, l'année d'obtention du diplôme, leur adresse actuelle et leur numéro de téléphone, accompagnée de la photocopie de leur pièce d'identité et d'une grande enveloppe (format 26cmX33cm) affranchie au tarif en vigueur pour un poids de 100 gr en Recommandé avec AR.

ATTENTION :

- . La présentation de la carte d'identité est obligatoire pour retirer le diplôme ;**
- . Le port du masque et le respect des gestes barrières s'imposent dans l'enceinte de l'établissement.**